

Chantier des créateurs d'humanité

Pour un mieux vivre ensemble : rejoindre les invisibles.

«Pour un mieux vivre ensemble, rejoindre les invisibles ». Ce chantier nous invitait à élargir notre vision, dépoussiérer nos idées toutes faites et fausses pour penser et agir avec les invisibles. Un chantier qui donnait envie de s'engager, de croire en des possibles sans nier les blessures de notre monde par des témoignages et la découverte d'associations impliquées dans des exemples concrets (visiteurs de prison, Solidarités Paysans, Terre d'errance, ATD Quart Monde) et porteurs d'espérance. *Comment mettre en avant ceux que l'on n'entend pas dans la société d'aujourd'hui ? Quel projet mettre en œuvre avec eux ?*

Nous avons été initiés au théâtre participatif, moyen d'animation qui peut permettre de débloquer des situations



Le **théâtre participatif** : le principe en est que les participants imaginent des scénettes sur des thèmes illustrant des situations problématiques de leur réalité professionnelle.....

Ils vont ensuite les jouer devant leurs collègues, membres de l'équipe...

À la fin de la scène, - à l'issue négative – l'animateur propose de rejouer le tout et convie les membres du public à intervenir à des moments clé où il pense pouvoir dire ou faire quelque chose qui infléchirait le cours des événements.

But : cette méthode a pour but de faire émerger les ressources de l'équipe pour dépasser leur vision problématique d'une situation. Elle permet d'analyser et de réfléchir sur une situation, développer la recherche collective de solutions nouvelles.

Exemple de Théâtre participatif

Simone, demandeuse d'emploi, souhaite créer sa micro-entreprise. Elle a besoin d'un fourgon mais n'a pas réussi à rassembler la somme nécessaire pour son achat. Il lui manque 3000€.

Elle vient de terminer un Contrat Unique d'Insertion (CUI) et se retrouve sans travail.

Elle rencontre son banquier pour demander un crédit de 3000€. Ce dernier refuse car elle n'a pas de travail.

Elle se rend alors à Pôle emploi pour demander une prolongation de son CUI. Le directeur de l'entreprise de son dernier CUI est d'accord pour la reprendre quelques mois (en CUI). La personne de pôle emploi ne peut accéder à sa demande car elle a épuisé ses droits. Blocage: que faire ?



Exercice en binôme ou trinôme, un questionnaire sur le thème « Pour un mieux vivre ensemble : rejoindre les invisibles ».

- 1) Pour nous, les invisibles autour de nous, c'est qui ?
- 2) Est-ce qu'on les rejoint ? Comment ?
- 3) Que peut-on mettre en œuvre pour un mieux vivre ensemble ? avec qui ?
- 4) Avec cette phrase de Gandhi comme boussole :
« *Ce que vous faites pour moi, sans moi, vous le faites contre moi.* »
- 5) Que doit-on changer dans nos pratiques pour rejoindre les invisibles ? (On note sur un post 'It quelques mots ou phrases)